

<p>Le barème correspond aux prix maximum de ses prestations Honoraires minimum : 8 000€ TTC charge acquéreur et/ou vendeur</p> <p>Barème mis en place à partir du 01/10/2023</p> <p><b>Prestations / Honoraires</b></p>	<p><b>Forfait Essentiel</b> 4%</p>	<p><b>Forfait VIP</b> 5% Jusque 280 000€ : 5,5%</p>	<p><b>Forfait Excellence</b> 6%</p>
<p>Affichage vitrine emplacement secondaire Communication internet simple Visite commerciale Photo basique</p> 	A	A	A
<p><i>Exclusivité</i></p> <p>Affichage vitrine emplacement principale Planification stratégies commerciales Vérification financement courtier Compte rendu de visite écrit Signature sous seing-privé Suivi hebdomadaire Panneau à vendre Protection du prix Reportage photo Pack web</p>  		A	A
<p> Remontée annonce hebdomadaire Pack rénovation énergétique Engagement d'efficacité Pack rafraichissement Mailing de proximité Diagnostics offerts Réseaux sociaux Visite virtuelle Plan vectoriel Pré état daté Conciergerie Vide maison</p>   			A

**Honoraires cession de bail, fonds de commerce et indemnité d'éviction**

10% TTC du montant de la cession fonds de commerce ou de l'indemnité d'éviction, 30% TTC du montant du loyer annuel

**Honoraires de location de locaux commerciaux**

30% TTC du loyer annuel net de charges